

## Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand  
Conseil

N° de tiré à part : 15-HQU-189

Déposé le : 05.05.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 112 LGC** Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

On est prié de saluer sans serrer la main

Question posée

Apprendre à être au service des citoyens tout en préservant l'efficacité de l'Etat : c'était une volonté politique affichée des années 2000, qui semble s'édulcorer avec les années qui passent : L'Etat « grognon » semble pointer à nouveau le bout de son nez en ne se simplifiant pas.

Question :

**Que deviennent la démarche « SYMPA » et son son vade-mecum ?**

Nom et prénom de l'auteur :

Vuillemin Philippe

Signature :

05.05.2015

Signature(s) :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :